



Le 29 septembre 2014

**Par courriel, messenger et SDÉ**

**Me Véronique Dubois**  
SECRÉTAIRE  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. :  
Tremblay.JeanOlivier@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2014-2015**  
Phase 2 — Demande de modifications de l'option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences  
**Votre dossier R-3854-2013 phase 2 / Notre référence : R049100**

---

Chère consoeur,

En suivi de la décision D-2014-164, veuillez trouver ci-joint les propositions du Distributeur quant aux textes des *Conditions de service d'électricité* et la révision de l'article 12.5 des *Tarifs et conditions du Distributeur* le tout relativement au dossier mentionné en objet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)